

M. D. V. Pugh (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, le ministre de la défense nationale (M. Hellyer) a déclaré qu'une appréciation de la situation à Chypre avait été faite avant d'y engager des troupes, et une autre depuis lors. Je suppose qu'on a tenu compte de tous les aspects, qu'on s'est fixé un objectif et qu'on sait exactement, du point de vue militaire, comment nous réaliserons cet objectif.

D'après la déclaration du ministre, je ne suis pas d'avis qu'on a tenu compte de tous les aspects de la situation, mais avant d'aborder ce sujet, permettez-moi de dire que le Canada a toujours été prêt à faire sa part au cours des guerres et aussi lors d'opérations militaires pour le maintien de la paix entreprises par les Nations Unies. Bon nombre de Canadiens compétents ont, certes, grandement fait leurs preuves, mais nous connaissons toujours le rôle que nous devions jouer ou l'objet visé, et nous le connaissons en détail. Les Canadiens, de toutes les classes de la société, ont, avec raison, éprouvé beaucoup de fierté en ce qui concerne tous les rôles que nos forces militaires ont été appelées à jouer, mais, cette fois-ci, la situation est un peu différente.

La situation actuelle à Chypre n'est pas incontrôlable, mais elle est des plus explosives. Elle pourrait dégénérer en conflit et, d'un bout à l'autre du pays, les femmes, les enfants et les proches des soldats canadiens postés à Chypre doivent se demander ce soir dans quelle mesure nos militaires seraient engagés même si les hostilités étaient limitées. Ces parents ne peuvent sûrement pas s'empêcher de penser aux hommes qui sont censés faire partie d'une force de police, d'une mission qui, nous dit-on, a pour fin de maintenir la paix.

Quand donc ce rôle sera-t-il modifié? Quand est-il susceptible d'être changé? Sur ce point, je diffère d'avis avec le ministre de la Défense qui a semblé se payer de mots à certains moments car, selon lui, si la situation se gâtait, le Canada verrait quelles mesures il y aurait lieu de prendre. J'aimerais faire comprendre au ministre que la situation est des plus explosives à Chypre. J'aimerais qu'il se représente ce qui pourrait arriver notamment aux Canadiens qui font partie de la force de la paix s'ils étaient appelés à jouer un rôle dépassant le cadre des opérations visant à maintenir la paix. A mon sens, la question est des plus importantes.

Si le ministre croit qu'advenant une crise, il pourrait consulter le Parlement sur les mesures à prendre, je puis lui dire qu'il arriverait trop tard. Je voudrais savoir—and j'espère que certains libéraux, au moins, se préoccupent de la question—quel est le rôle du Canada et dans quelle mesure nous serions

engagés si un conflit éclatait. Si la situation tournait au pire, le commandant canadien sur les lieux pourrait-il prendre certaines décisions de son propre chef ou lui faudrait-il consulter les représentants des Nations Unies et le gouvernement d'Ottawa?

Dans les observations qu'il a formulées ce soir, le ministre a déclaré que le commandant pourrait ordonner le rapatriement de nos troupes si, en cas de crise, on cherchait à imposer à nos militaires un rôle qu'il n'approuvait pas. Sacrébleu! Le ministre ne comprend-il pas qu'en temps de guerre on n'a pas le temps d'accomplir toutes ces choses? Le ministre hoche la tête pour indiquer que ce n'est pas ce qu'il a dit, mais je peux rectifier le compte rendu tout comme lui et je sais exactement ce qu'il a dit car j'en ai pris note. Si le rôle semble trop difficile, le commandant peut rentrer au Canada. En voilà des balivernes!

L'hon. M. Hellyer: Vous avez raison. Ce n'est pas moi qui l'ai dit mais vous.

M. Pugh: Le ministre nie l'avoir dit. Déjà il se rétracte. Les libéraux rient, de leurs banquettes, mais à Chypre des troupes canadiennes se trouvent sous la mitraille et peuvent être tuées à l'heure actuelle; si la situation s'aggrave tant soit peut que vont faire ces troupes sous la direction du commandant canadien? Le ministre a bien dit qu'il pouvait soulever la question auprès du Canada. Je dirais au ministre que l'on n'a pas le temps, en période explosive, de se référer à qui que ce soit. Des Canadiens peuvent se trouver en cause. On a posé sans cesse des questions à la Chambre au cours des derniers mois. Nous les avons adressées au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au premier ministre et au ministre de la Défense nationale. Les réponses ont toujours été sensiblement les mêmes: cette question est très délicate; nous ne pouvons y répondre.

Qu'arrivera-t-il si la guerre se déclare dans ce secteur? Puis-je finir de poser une question? Mettons que le Canada, assujetti au commandement des Nations Unies, riposte à son corps défendant, et que des gens soient tués au cours des fusillades. Quelle serait la position précise du Canada? Le Canada se trouverait-il engagé dans une guerre? Quelles sont les instructions des Nations Unies à cet égard?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Avant de passer aux ordres du jour, monsieur l'Orateur, je désire prendre quelques minutes du temps de la Chambre, surtout pour consigner au compte rendu un message qui vient d'arriver.

Mais auparavant, puis-je exprimer mon appréciation et de l'initiative qu'a prise le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) en provoquant cette discussion sur une question aussi